



Saison 2024/2025

Procès-verbal n°02 du Comité Directeur

Réunion du :	Jeudi 29 août 2024
A :	18h30 à la Maison du Football
Présidence :	M. Didier VINCENT
Présents :	Mmes Marion BOURGET (jusqu'à 20h), Marie-France GUY et Elodie MYOTTE-MOILLER (jusqu'à 21h) ; MM. Emmanuel ANGONIN, Anthony ARNOULT, Hervé BLANCHARD, Dorian FILLOD, Philippe FLOCHON, Didier GUERIAUD, Mickaël LUCAS, Jean-Luc NETZER, André PICHOT, Sylvain PERRIN, Nicolas THABARD et Fabien THOMET.
Invités présents :	Mme Charlotte SAULNIER ; MM. Mickael COLNOT, Ludovic CORNEBOIS, Sébastien HARMAND, Clément JAILLET et Jean-Pascal MINARO.
Excusés :	MM. Lionel DORBON et Nicolas KURY ;
Invités excusés	Mme Isabelle BERNARD ; MM. Pierre COMTE et Gwenael MARTIN.

Le Président constate la signature de la feuille d'émargement par les membres, souhaite la bienvenue aux invités et ouvre la séance à 18h30.

1. Condoléances

Le Comité Directeur adresse ses condoléances à la famille de Yvan SIMUNIC, ancien licencié de l'Olympique Montmorot, l'AS PTT Grand Lons, de l'US Côteaux de Seille et RC Lons, décédé le 12 août dernier, dans sa 44^{ème} année. Le Comité Directeur adresse un prompt rétablissement à André MAZET, ancien membre de la Commission de Discipline, en proie à quelques soucis de santé.

2. Approbation des derniers PV

Le Comité Directeur procède à l'approbation des procès-verbaux des réunions suivantes :

- ✓ PV N°01 du Comité Directeur du 09 juillet 2024
 - ▶ Une correction est apportée dans la présence des membres. Il est rajouté André PICHOT qui était bien présent.
- ✓ PV N°01 du Bureau du 16 juillet 2024
- ✓ PV N°02 du Bureau du 29 juillet 2024
- ✓ PV N°03 du Bureau du 20 août 2024

Les procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

3. Informations du Président

a. Informations relatives au District

Le District reprend son fonctionnement normal après une première période post élection intense avec la prise de fonction, puis une période d'activité plus calme pendant les vacances mais qui n'a cependant pas été de tout repos.

Le Président Didier VINCENT résume aux membres quelques points évoqués lors de la dernière réunion de bureau, notamment qu'il y a eu 3 journées de nettoyage des locaux du District organisées, ainsi que ses extérieurs, durant l'été. Un réaménagement des bureaux et la création d'un bureau pour le Directeur, dans l'ancienne salle d'attente de la Commission de Discipline, ont également eu court.

Aujourd'hui s'est déroulé une nouvelle journée de rangement, dédié principalement au local matériel. Beaucoup de choses stockées inutilement ou dont il n'y avait plus d'utilité ont été jetées. Du matériel qui n'est pas utilisé par le



District fera l'objet de donation aux clubs. Enfin, la salle des archives commence aussi à être vidée de documents conservés au-delà de la durée légale.

L'inventaire des équipements effectués par le Directeur est encore en cours. Il y aura aussi prochainement la mise en place d'un suivi des stocks de boissons et denrées alimentaires destinés aux collations des commissions et aux animations sportives.

Tous les employés ont été reçu individuellement par Didier VINCENT, Jean-Luc NETZER et Nicolas THABARD, à l'exception de Clément JAILLET, reçu uniquement par Didier VINCENT.

La fiche de poste du Directeur sera revue car il s'est avéré qu'il y avait énormément de missions et qu'il n'est pas possible de les mener toutes à bien. Il reprend cependant en charge la gestion du bâtiment, la gestion des stocks et la relation avec les fournisseurs, la comptabilité en lien avec le trésorier et le cabinet comptable et pourra compter sur le soutien d'Isabelle, ainsi que l'ensemble de la partie disciplinaire ce qui allègera Isabelle et permettra d'assurer un flux continue dans la gestion.

L'Assemblée Générale prévue le vendredi 22 novembre prochain pourrait se dérouler au Lycée Agricole de Montmorot. Une visite de l'établissement est programmée mercredi 04 septembre prochain, à laquelle participeront le Président Didier VINCENT et le Directeur du Développement Sébastien HARMAND.

b. Informations relatives à Ligue de Bourgogne Franche-Comté de Football

Le Président Didier VINCENT a assisté à sa 1^{ère} réunion de Conseil d'Administration de la Ligue Bourgogne Franche Comté de Football en sa nouvelle qualité.

Un groupe de travail est constitué au niveau fédéral concernant les Equipe Techniques Régionales (ETR). Il est question d'une remise à plat au niveau de l'organisation et du fonctionnement.

Sur la saison 2023/2024, les licences ont progressé de 7,68% par rapport à la saison précédente.

Lorsqu'un club d'un District veut participer à une compétition dans un autre District, il faut obtenir l'accord des deux Districts et de la Ligue. Si ce club est domicilié dans un District d'une autre Ligue, il faut également solliciter l'accord de la Ligue d'appartenance (exemple : cas de l'AS Dortan Lavancia).

Lors de la réunion des Présidents des Districts de la Ligue, il a été soulevé le sujet de la mise à disposition de Clément JAILLET, CTD DAP, pour les formations dispensées par l'IR2F. Bien que Clément soit bien mis à disposition de la Ligue, des désaccords subsistaient entre la Ligue et le District quant à la partie financière, ainsi le District du Jura était le seul District de la Ligue à ne rien percevoir pour la mise à disposition.

Des informations ont été apportées aux Présidents des Districts dans le cadre des prochaines élections régionales et fédérale. L'Assemblée Générale de la Ligue aura lieu à Dole de 09 novembre prochain.

Au niveau des personnels il y a encore eu quelques mouvements, avec notamment le départ du Directeur Général Adjoint, Pierre-Marie DANDRAUD et l'arrivée de Sylvain POIRIER, sous forme d'un mécénat de compétences, en charge du marketing.

La situation financière difficile de la Ligue a été évoquée. Un nouveau règlement financier a été établi, relatif au recouvrement des dettes des clubs. Les administratifs des Districts participeront le mardi 03 septembre prochain à une visioconférence présentant ce nouveau règlement et sa mise en application.

La situation financière difficile de la Ligue a été évoquée. Un nouveau règlement financier a été établi, relatif au recouvrement des dettes des clubs. Les administratifs des Districts participeront le mardi 03 septembre prochain à une visioconférence présentant ce nouveau règlement et sa mise en application.

Il a été rappelé au Présidents de District de faire remonter les clubs sans licencié pour entamer le processus de radiation, et apurer avant l'Assemblée Générale.

Enfin, au niveau sportif, il y aura, à l'issue de la phase automne, 2 montées en U13 R2 et 3 montées en U15 R2 pour les clubs jurassiens.



4. Validation des commissions

a. Validation des Commissions

Le Secrétaire Général Nicolas THABARD présente l'ensemble des Commissions dont les effectifs sont proposés par leur Président respectif.

3 Commissions restent à finaliser : La Commission Médicale, la Commission Foot Loisir – Foot Santé et la Commission de Surveillance des Opérations Electorales.

La Commission des Arbitres est en l'attente d'une réponse pour le membre n'ayant jamais arbitré

2 nouvelles Commissions seront proposées à l'Assemblée Générale du 22 novembre 2024 : la Commission Accompagnement des Clubs et la Commission Prévention et Médiation. Ces futures Commissions ont déjà des effectifs conséquents et présentés lors de cette séance. Elles fonctionneront jusqu'à l'Assemblée Générale sous forme de groupe de travail.

La composition des Commissions et des groupes de travail est approuvée à l'unanimité pour la saison 2024/2025. Les membres de la Commission de Discipline sont nommés pour l'ensemble de la mandature 2024/2028 les autres Commissions sont renouvelables chaque saison.

b. Guide du Président de Commission

Le Secrétaire Général Nicolas THABARD présente et commente le nouveau guide du Président de Commission. Les membres, notamment les nouveaux arrivant au sein du District le félicitent pour le travail sur ce guide qui va pouvoir les accompagner tout au long de la mandature.

5. Commission des Arbitres

Le Président de la Commission des Arbitres (CDA) Sylvain PERRIN présente aux membres :

- ✓ Le Règlement Intérieur de la CDA pour la saison 2024/2025
- ✓ Le Tableau des classements, promotions et relégations des arbitres à l'issue de la saison 2023/2024
- ✓ La Liste des Observateurs pour les arbitres Seniors, Jeunes et Assistants pour la saison 2024/2025

L'ensemble des documents est approuvé à l'unanimité.

6. Point Sportif

Les Présidents des Commissions Sportive, Féminine et Jeunes présentent les travaux récents de leurs Commissions respectives.

a. Commission Sportive :

Le Président de la Commission Emmanuel ANGONIN et le vice-Président Jean-Luc NETZER présentent les travaux réalisés sur la réforme du championnat de D4. Celui se déroulera toujours en deux phases, mais il n'y aura plus de D5. Au cours de la phase printemps, il y aura un niveau « Haut » et un niveau « Bas ». La 1^{ère} phase sera constituée de 3 groupes de 8 ou 9 équipes et non 4 à 6 équipes. La 2^{ème} phase verra les meilleurs s'affronter dans une poule haute de 9 équipes minimum qui se disputeront l'accession en D3, les autres équipes seront réparties en 2 groupes géographiques dans la mesure du possible. Les membres auront à se prononcer sur le nouveau règlement proposé au point 7 de l'ordre du jour.



Le Président de la Commission Emmanuel ANGONIN présente les groupes pour la D4, selon le nouveau schéma, établis sous réserve de l'approbation par le Comité Directeur de la nouvelle formule du championnat D4.

D4 – Groupe A
Aromas 2
Haut Jura 2
Macornay 3
Mont Noir 2
Perrigny 1
Saint Claude 2
Septmoncel 1
Viry 1 à 8

D4 - Groupe B
Brenne Orain 2
Choisey 2
Courlaoux 2
Molay 2
Plateau 2
Pleure 2
Souvans 1
Sud Revermont/Beaufort 3
Trois Monts 2 à 8

D4 - Groupe C
Cernans 1
Crotenay/C. Ain 3 à 8
Foucherans 2
La Ferté 2
La Joux 3
Montbarrey 2
Mouchard/Arc 2
Poligny/Grimont 3
Triangle D'Or 3

La composition des groupes est approuvée à l'unanimité.

b. Commission Féminine :

La Présidente de la Commission Elodie MYOTTE MOUILLER présente les travaux réalisés par la Commission relatif au championnat de Départemental 1F qui se déroulera sur l'ensemble de la saison, en phase aller-retour. Le groupe comportera 12 équipes. Le nouveau règlement sera soumis à l'approbation des membres du Comité Directeur au point 7 de l'ordre du jour.

Elle apporte une précision sur le Critérium U18F qu'il ne sera pas possible d'organiser uniquement avec des équipes jurassiennes. En Foot à 11 l'entente Arcade/Sirod évoluera dans une compétition du District du Doubs Territoire de Belfort tandis que l'entente Champagnole/Angillon et Jura Stad' évolueront dans une compétition mêlant les équipes du District de la Côte d'Or et du District de la Saône-et-Loire. En Foot à 8, comme la saison dernière, un critérium sera organisé avec les Districts de la Côte d'Or et de la Saône-et-Loire.

La Présidente de la Commission Elodie MYOTTE-MOUILLER présente les groupes des différentes catégories de pratique établis par la Commission, sous réserve pour la D1 F de l'approbation par le Comité Directeur de la nouvelle formule du championnat.

Départemental 1 F.
Arcade Foot 1
Beaufort/Sagy 1
Bresse Jura 1
Coteaux Seille 1
Jura Lacs 1
Jura Stad 1
La Joux/Frasne 1
Lons RC 2
Montmorot/Courlaoux 1
Perle du Jura 2
Septmoncel/Haut Jura 1
Triangle Or 1

Départemental 2 Féminines à 8	
POULE A	POULE B
Aromas 1	Foucherans/Archelange 1
Brenne Orain 1	Jura Dolois 2
Crotenay/C. Ain 1	Jura Nord 1
Grandvaux 1	Jura Stad 2
Petite Montagne Fc 1	Montbarrey 1
Poligny/Grimont 1	Pleure 1
Viry 1	Rahon 1
	Rocheftort 1

Critérium U15 F.
Aiglepierre
Angillon/Champagnole 1
Arcade/Sirod 1
Coteaux Seille 1
Jura Stad 1
La Joux 1
Molay 1
Mont S/Vaudrey 1
Triangle Or 1

Critérium U12 F.
Arcade 1
Champagnole/Angillon 1
Coteaux Seille 1
Jua Dolois 1
Jura Stad 1
Jura Sud 1
La Joux 1
Triangle Or 1

La composition des groupes est approuvée à l'unanimité.



c. Commission Jeunes :

Le Président de la Commission des Jeunes Mickaël LUCAS présente les groupes des différentes catégories de pratique établis par la Commission.

U18 D2	
POULE A	POULE B
Angillon Rc À 8 21	Archelange Gred 21
Arcade Foot 21	Bresse Jura Foot 21
Gj Coeur Du Jura 21	Champagnole 21
Haut Jura 21	Gj Coeur Du Jura 22
Montmorot/Macornay 1 21	Gj Porte Du Jura 22
Petite Montagne À 8 21	Jura Stad' F.C. 22
Pont De La Pyle 21	Macornay/Montmor À 8 22
Septmoncel 21	Plaine 39 Fc 21
Viry 21	

U15D2		
POULE A	POULE B	POULE C
Dortan à 8 1	Angillon Rc 1	Aiglepierre/Montsvau 1
Grandvaux Foot 1	Champagnole 2	Dole Crissey Ps 1
Haut Jura 1	Coteaux Seille À 8 2	Foucherans 2
Jura Sud U16 Fém. 2	Courlaoux 1	Gj Coeur Du Jura 2
Macornay 1	Foucherans 1	Jura Nord Foot 1
Petite Montagne Fc 1	Gj Porte Du Jura 1	Jura Stad' F.C. 2
Ravilloles Crozets 1	Jura Nord Foot 2	Moissey 1
Septmoncel 1	La Joux Nozeroy 1	Plaine 39 Fc 1
Viry 1	Montmorot 1	

U13D2	
POULE A	POULE B
Champagnole 2	Bresse Jura Foot 2
Coteaux De Seille 1	Foucherans 1
Gj Porte Du Jura 1	Gj Coeur Du Jura 2
Haut Jura 1	Jura Dolois Football 3
Jura Sud Foot 2	Jura Stad' F.C. 1
Macornay 1	La Joux Nozeroy 1
Petite Montagne Fc 1	Lons Rc 2
Ravilloles Crozets 1	Mouchard Arc Senans 1

U13D3			
POULE A	POULE B	POULE C	POULE D
Angillon Rc 1	Bresse Jura Foot 3	Aiglepierre 1	Archelange Gred 1
Arcade Foot 2	Coteaux De Seille 2	Archelange Gred 2	Dole Crissey Ps 1
Crottenay Combe D'Ain 1	Courlaoux 1	Dole Crissey Ps 2	Foucherans 3
Grandvaux Foot 1	Jura Sud Foot Fém. 4	Foucherans 2	Gevry 1
Haut Jura 2	Lons Rc 3	Gj Coeur Du Jura 3	Jura Dolois Football 4
Jura Sud Foot 3	Lons Rc Fém. 4	Jura Nord Foot 1	Jura Nord Foot 2
La Joux Nozeroy 2	Macornay 2	Molay 1	Mont Sous Vaudrey Va 1
Viry 1	Montmorot 1	Montbarrey 1	Plaine 39 Fc 1
		Rochefort 1	Pleure 1

U11

POULE A	POULE B	POULE C
Arcade Foot 3	Coteaux De Seille 2	Angillon Rc / Champagnole 3
Fc Mont Noir 1	Courlaoux 1	Arcade Foot 2
Grandvaux Foot 2	Gj Porte Du Jura 1	Champagnole 2 / Angillon
Haut Jura 1	Jura Sud Foot 1	Crottenay Combe D'Ain 1
Jura Sud Foot 2	Lons Rc 2	Grandvaux Foot 1
Ravilloles Crozets 1	Macornay 2	La Joux Nozeroy 1
Septmoncel 1	Montmorot 1	Plateau Fc 39 1
Viry 1		Poligny Grimont 1

POULE D	POULE E	POULE F	POULE G
Aiglepierre 1	Brenne-Orain 1	Brenne-Orain 2	Dole Crissey Ps 1
Arcade Foot 1	Bresse Jura Foot 2	Bresse Jura Foot 1	Foucherans 1
Champagnole 1	Jura Dolois Football 2	Dole Crissey Ps 2	Gevry 1
Coteaux De Seille 1	Lons Rc 1	Jura Dolois Football 3	Jura Dolois Football 1
Crottenay Combe D'Ain 2	Macornay 1	Jura Stad' F.C. 1	Jura Nord Foot 1
La Joux Nozeroy 2	Mont Sous Vaudrey Va 2	Molay / St Aubin 1	Jura Stad' F.C. 2
Poligny Grimont 2	Montbarrey 2	Mont Sous Vaudrey Va 1	Moissey 1
Triangle D'Or Jura 1	Rahon 1	Montbarrey / Mouchard 1	Mouchard Arc Senans / Montbarrey 2

La composition des groupes est approuvée à l'unanimité.

d. Calendrier Général 2024/2025 :

Il y avait un problème sur la date du 17 mai 2025, avec l'organisation le même jour de la journée féminine à Bellecin et le festival U11. La Commission des Jeunes a décidé d'avancer la finale du festival U11 au samedi 08 mai 2025.

Par ailleurs, le nombre d'équipes engagées en D1F demande l'ajoute de 4 journées au calendrier général.

Le nouveau calendrier général (en annexe) est soumis à l'approbation des membres du Comité Directeur.

Le nouveau calendrier est approuvé à l'unanimité.



7. Modifications de textes

Plusieurs textes doivent être modifiés avant le début de la saison, avec une prise d'effet au 01/07/2024.

a. Règlement des championnats Seniors Masculins

Le Président de la Commission Sportive Emmanuel ANGONIN et le vice-Président Jean-Luc NETZER présentent en détail les modifications apportées au règlement des championnats Seniors Masculins.

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité.

b. Règlements des championnats Seniors Féminins

La Présidente de la Commission Féminine Elodie MYOTTE-MOULLER présente en détail les modifications apportées au règlement des championnats Seniors Féminins.

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité.

c. Règlement des ententes District

Le vice-Président Jean-Luc NETZER présente en détail les modifications apportées au règlement des ententes dans le District du Jura, avec notamment la suppression de l'article prévoyant une distance maximale entre deux clubs.

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité.

d. Règlement autour de la rencontre

Le vice-Président Jean-Luc NETZER présente en détail les modifications apportées au règlement autour de la rencontre, avec notamment une uniformisation de la réglementation sur la pratique en nocturne et une mise à jour des modalités de classements pour les championnats en deux phases.

Il est également présenté un assouplissement dans la procédure des reports de matchs dont le délai légal passe de 7 à 5 jours

Le nouveau règlement est approuvé à l'unanimité.

8. Approbation des Classements du Fair-Play

Le Directeur du Développement Sébastien HARMAND présente et commente, avec le vice-Président de la Commission de Discipline Philippe FLOCHON, les classements du Fair-Play.

Les classements sont approuvés à l'unanimité.

9. Approbation Classements Club où il fait bon aller jouer

Le Directeur du Développement Sébastien HARMAND présente et commente, avec le Secrétaire Général Nicolas THABARD, les classements du challenge du « Club où il fait bon aller jouer ».

Les classements sont approuvés à l'unanimité.

10. Point finances

a. Situation Comptable

Le Trésorier Dorian FILLOD présente succinctement un état des comptes qu'il a pu consulter et appréhender depuis sa prise de fonction. La situation actuelle de trésorerie est très bonne et l'estimation du résultat comptable pour la saison 2023/2024 devrait être positif. Pour la saison 2024/2025, le prévisionnel est en cours d'établissement. Du côté organisationnel, il peut compter sur l'aide de Daniel LIMAT, membre de la Commission des Finances, qui interviendra sur la saisie comptable. Des rendez-vous sont à programmer avec le cabinet comptable et le commissaire aux comptes.



b. Caisse de péréquation arbitrage D1, D2, D3

Le Directeur du Développement Sébastien HARMAND présente les travaux pour l'établissement des prélèvements de la caisse de péréquation pour les clubs de D1, D2 et D3.

- ✓ Départemental 1 : 115€/mois → en 2023/2024 le montant était de 123€ pour un réel à 119,01€
- ✓ Départemental 2 : 110€/mois → en 2023/2024 le montant était de 97€ pour un réel à 105,72€
- ✓ Départemental 1 : 75€/mois → en 2023/2024 le montant était de 71€ pour un réel à 77,54€

La détermination des montants et en avance par rapport la saison dernière, ce qui permettra de débiter les prélèvements dès le 25 septembre, contre le 25 octobre en 2023/2024, et ainsi finir en mai (9 mois) pour un solde sur le relevé au 30 juin 2025.

Les montants de prélèvement pour la caisse de péréquation sont approuvés à l'unanimité.

11. Questions diverses

- ▶ Il faudrait réfléchir à la mise en place de récompenses, reconnaissances ou remerciements formels pour les clubs qui accueillent les actions du District.
- ▶ Il serait souhaitable la présence d'Isabelle ou de Charlotte pour les réunions de rentrée des éducateurs (U15/U18, Ecole de Foot, Féminines) et les stages des arbitres.
- ▶ Il faudrait avoir une certaine vigilance pour les matchs de U13 D1 de cette saison, engendrant les qualifications en Ligue des saisons suivantes, et avoir éventuellement une réflexion sur les matchs à enjeu direct pour l'accession en Ligue. Il faudra peut-être prévoir des arbitres officiels.

12. Agenda

Prochain Comité Directeur : Mardi 08 octobre à 18h30

Prochain Bureau : Mardi 10 septembre à 18h30

Le Président conclue cette séance en remettant un cadeau de la part des membres du Comité Directeur et des salariés à Clément JAILLET pour la naissance de son 2^{ème} enfant, et à Mickaël COLNOT dont le contrat d'apprentissage au sein du District se termine le 31 août. La séance est clôturée à 22h.

Nicolas THABARD
Secrétaire Général

Didier VINCENT
Président